

ASSEMBLEE GENERALE ABRIS DU MARIN 2012

L'assemblée générale 2012 de l'association des Abris du Marin s'est tenue le 04 juin 2013, à partir de 10h30 à siège des Affaires Maritimes du Guilvinec.

Etaient présents :

M. Roger Guillamet, président,
M. René Bernard, secrétaire,
Mme Eliane Nazet, trésorière,
Mme Simone Tanguy,
M. Pierre Jean Berrou,
M. Louis Cozic,
Mme Christine Harvouet-Dion ,
10 adhérents

Représentés ou excusés :

M. Bruno Baraduc , Inspecteur Général des Affaires Maritimes,
M. Philippe Illionet, directeur de l'ENIM,
M. Jacques Schirmann, ,
M Yves Plouhinec , pouvoir à Roger Guillamet
M Pierre Iweins pouvoir à Roger Guillamet
Mme Anne Simon représentant le Service Social Maritime SSM (a participé à la Commission Sociale et au CA du 03 juin).
Mme l'AAM Fanny Faure, chef du service des affaires maritimes du Guilvinec.
M le président de l'Association de Gestion des Institutions Sociales Maritimes (AGISM).

La séance est ouverte à 10h30 par le président qui salue les administrateurs et adhérents présents dont Mme Rodelyne Javry adjointe aux affaires culturelles au maire de Combrit et Monsieur Michel Balannec adjoint au maire de Douarnenez. Il indique avoir reçu un mot de Mme Annick Le Loch députée lui demandant de bien vouloir excuser son absence. Il informe les participants de la démission du conseil d'administration de monsieur Simon Le Rhun et de monsieur Jean Francis Kerveillant.

Il a reçu 41 pouvoirs qui se répartissent ainsi :

Roger Guillamet 18 pouvoirs (3 retenus), Simon Le Rhun 3 pouvoirs, René Bernard 3 pouvoirs , Eliane Nazet 3 pouvoirs, Simone Tanguy 3 pouvoirs, Louis Cozic 3 pouvoirs, Pierre-Jean Berrou 3 pouvoirs, Maurice Le Saout 3 pouvoirs, Jacques Schirmann 1 pouvoir, 1 nul.

1- Approbation du PV de l'assemblée générale de juin 2012.

Aucune observation n'est formulée.

2 – Rapport moral et d'activité 2012.

Le président donne lecture du rapport moral et d'activité 2012 de l'association :

2012 est une année exceptionnelle, tant par le nombre de dossiers traités que par le montant des adhésions et des dons. Notre association a apporté son aide à 79 familles pour un montant de 26138 euros. 106 dossiers ont été étudiés soit 26 de plus qu'en 2011 et 4693 euros de plus distribués.

Nous ne pouvons que répéter les observations faites les autres années : l'augmentation des dossiers de demande d'aides constatée en 2007 s'est accélérée. Les situations rencontrées sont de plus en plus dramatiques et l'effort financier qui nous est demandé de plus en plus important. Nous avons dû faire des choix parfois douloureux pour essayer de rester dans l'enveloppe que nous nous étions fixés. Si nous voulons continuer notre mission dans de bonnes conditions, des ressources nouvelles doivent être trouvées. Les intérêts des placements financiers n'évoluant qu'à la marge, seuls des cotisations nouvelles nous permettront d'atteindre ce but. Nous devons tous faire un effort de recrutement de nouveaux adhérents, en ciblant en particulier les collectivités territoriales et les entreprises.

Cependant, malgré le montant record des adhésions et des dons recueillis, le nombre d'adhérents à stagné. Nous avons eu un taux important (de l'ordre de 30%) de non renouvellement de cotisations. Par contre les nouveaux adhérents se sont montrés très généreux, ce qui explique l'augmentation importante du montant des cotisations et dons recueillis.

En 2012, nous avons bénéficié du soutien de quelques entreprises. Je tiens à souligner la contribution particulièrement importante (5000 €) du Cluster Maritime français, outil de promotion du secteur marchand de la France Maritime et la fidélité de l'association des pêcheurs plaisanciers de Treffiagat /Guilvinec qui nous apporte son soutien pour la troisième année consécutive. En dépit du peu d'intérêt que les comités des pêches portent à notre action, la solidarité du mode maritime n'est pas un vain mot.

Nous avons bénéficié pour la deuxième fois du soutien des « Enfants du spectacle » de l'école du spectacle de Karin Catala de Boulogne Billancourt qui a présenté une opérette au profit des associations d'entraide du monde de la mer. Nous avons reçu 975€ correspondant à une partie des bénéfices des représentations.

La plaquette relatant nos activités est très appréciée et apporte un bon support à notre action.

L'instruction des dossiers par les professionnels du SSM bien au fait de la situation sociale et matérielle de la population maritime permet une approche dynamique des cas présentés et leur concours apprécié à sa juste valeur. Le SSM présente les demandes d'aides, en tenant compte de l'esprit et des priorités de notre association. Il manque cependant parfois dans les dossiers qui nous sont soumis des éléments qui nous paraissent importants comme les échéances de crédit, la possibilité pour les enfants d'aider les parents et les numéros d'immatriculation des marins ou les numéros de pension.

Les demandes qui nous sont adressées sont liées à une affectation particulière comme des cotisations de mutuelle, le règlement de loyers permettant aux familles en difficulté de reprendre contact avec leurs bailleurs ou de factures d'eau ou d'électricité afin d'éviter des coupures.

Notre action est reconnue et particulièrement utile car elle nous permet d'intervenir là où les « institutionnels » ne peuvent pas le faire en raison des règles et de la réglementation en vigueur.

Un nouvel administrateur nous a rejoint, monsieur Hubert Andro, officier de la Marine Marchande en retraite. Trois postes au conseil d'administration doivent être renouvelés. Deux administrateurs se représentent : monsieur Simon Le Rhun et monsieur Jacques Schirmann. Monsieur Armel le Strat n'a pas fait acte de candidature. Messieurs Hubert Andro, Simon Le Rhun et Hubert Andro sont élus, à l'unanimité, au conseil d'administration de l'association. A l'issue du conseil d'administration du 03 décembre 2012, monsieur Simon Le Rhun, président honoraire, a donné sa démission du conseil d'administration.

Je veux remercier notre administrateur sortant monsieur Armel le Strat pour tout ce qu'il aura apporté à notre association et saluer le travail et l'action de monsieur Simon Le Rhun qui aura présidé notre association pendant de nombreuses années et qui lui aura permis de trouver une nouvelle mission avec l'aide aux familles et aux marins en difficulté et un souffle nouveau.

Le début de rapprochement avec l'Oeuvre du Marin Breton amorcé il y a trois ans, était très encourageant. Malheureusement, les contacts pris se sont atténués sans que nous en connaissions la raison. Ceci est regrettable dans la mesure où nos actions sont très complémentaires. Même si c'est difficile, nous devons continuer à œuvrer pour rapprocher nos deux associations qui sont issues du même père Jacques de Thézac. J'ai pris contact avec un de leurs administrateurs qui m'a indiqué que l'œuvre du Marin Breton connaissait quelques difficultés en interne et que la situation pourrait bientôt s'améliorer.

Nous avons apporté notre soutien actif à tous ceux qui travaillent à la prévention des conduites addictives dans le milieu de la pêche. Le docteur Paris, médecin des gens de mer du quartier du Guilvinec, a reçu une somme de 150 euros pour acheter des tests de dépistage qui lui permettent de mener à bien son action de prévention.

En 2012 nous continuerons notre action en faveur des familles de marins en difficulté. Faire mieux connaître notre action auprès des collectivités locales et des entreprises et la recherche de nouveaux adhérents sont des actions vitales pour notre association, si nous voulons être efficace et satisfaire des besoins qui sont de plus en plus pressants. La création d'un véritable site internet sera effectuée avant la fin de l'année 2013.

Le rapport moral et d'activité est voté à l'unanimité

3- Rapport Financier.

La trésorière, Mme Nazet présente le rapport financier :

Compte de résultat 2012		
Opérations	Dépenses	Recettes
Adhésions, dons		17 395,00 €
Produits Financiers		
- Placements à terme		5 500,00 €
- SCPI		5 678,34 €
- Compte épargne		712,54 €
Dons frais de déplacement		465,12 €
Virement compte épargne		
Aide aux familles	26 138,00 €	
Dépenses diverses		
- frais de déplacement	465,12 €	
- divers	214,44 €	
- cotisations	42,40 €	
- tests drogue	150,00 €	
- cadeau administrateur	41,56 €	
Frais bancaires	22,80 €	
Affranchissements	293,64 €	
Fournitures	49,49 €	
Total	27 417,45 €	29 751,00 €
Résultat		2 333,55 €

Bilan 2012

	01/01 /2012	31/12/12
Compte courant	4 168,29 €	6 789,30 €
Compte épargne	39 798,11 €	39 510,65 €
Placement à terme	100 000,00 €	100 000,00 €
Parts SCPI	112 010,00 €	112 010,00 €
Total	255 976,40 €	258 309,95 €
Résultat		2 333,55 €

90% des ressources sont consacrées à la mission.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité et quitus est donné à la trésorière.

Monsieur Gérard Rabier, président de l'Association des Pêcheurs Plaisanciers de Treffiagat/Le Guilvinec remet au président un chèque de 400 euros participation de cette association à nos activités.

4 – Renouvellement du tiers sortant des administrateurs.

Monsieur Simon Le Rhun et Jean Francis Kerveillant ont présentés leur démission du conseil d'administration. Il n'y a pas d'administrateurs sortants.

Monsieur Olivier Demanche, ingénieur en aéronautique présente sa candidature au conseil d'administration. Après que le président ait présenté son CV et ses motivations, sa candidature est soumise au vote de l'assemblée générale.

Monsieur Olivier Demanche est élu au conseil d'administration à l'unanimité.

5 – Questions diverses

5.1 Le projet du site internet (www.abris-du-marin.fr) n'a pu être mis en place. Il devrait être réalisé avant la fin 2013.

5.2 Madame Roselyne Javry, adjointe au maire de Combrit, nous informe qu'une exposition est programmée à Saint Marine pour le centenaire de la « Grande Guerre ». Pendant cette période Jacques de Thézac a beaucoup photographié les combattants, comme les familles et les mairaines de guerre. Une base américaine a été créée à L'île Tudy en 1917 et a fait l'objet de nombreux clichés qui rappellent cette époque. Monsieur Balannec, adjoint au maire de Douarnenez, intervient et précise que le Port Musée de Douarnenez vient d'ouvrir une exposition spécifique sur la radio maritime. Sur fond sonore, des photographies de Jacques de Thézac illustrent la manifestation. Pierre Jean Berrou, historien, s'exprime à propos de ces diverses informations et nous apporte son éclairage et ses connaissances. Très curieusement, on peut dire que nous avons assisté à un foisonnement de réflexions et d'échanges à propos de ces commémorations.

Hors la mission sociale de l'Association, l'Assemblée Générale a permis une synthèse de toutes les facettes des activités de Jacques de Thézac et redécouvrir l'intérêt qu'il portait à des domaines extrêmement variés : photographies des combattants et de leurs familles, implication dans la radiotélégraphie, présence des aviateurs et marins américains etc.

L'ordre du jour étant épuisée, l'assemblée générale est close à 12h00

Le secrétaire
René Bernard

Le président
Roger Guillamet